



LETTRE DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) CŒUR DE LORRAINE

Bilan 1^{er} semestre 2019

L'édito du PETR Cœur de Lorraine

Le Contrat Local de Santé se met en œuvre, avec des travaux ou des projets sur différentes thématiques. En parallèle, nous structurons notre réflexion sur l'économie en lien avec le Conseil de Développement et la Région Grand Est, et en complément des moyens obtenus, grâce au PETR, par les Communautés de Communes pour soutenir l'artisanat et le commerce (FISAC). Enfin, les nombreuses actions et projets liés aux financements TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) obtenus par le PETR se finalisent (co-financement COSEC de Saint Mihiel, circuits de randonnées pédestres et VTT, véhicules électriques...). Notre action sur l'environnement et l'énergie continuera, suite à la candidature du PETR à l'appel à projet Contrat de Transition Ecologique (CTE). Ce dispositif est la suite logique de la démarche TEPCV, avec des moyens financiers pas encore identifiés, mais déjà une attention particulière des services de l'Etat et de la continuité dans nos actions. Différents projets sur lesquels nous reviendrons concrètement !

Sylvain DENOYELLE
Président du PETR Cœur de Lorraine

Evénements et projets à venir

- ⇒ Mise en œuvre du CLS de 2nde génération
- ⇒ Travail sur 3 propositions du Conseil de Développement sur le lien Emploi/Formation
- ⇒ Poursuite des réflexions sur la mobilité
- ⇒ Inventaire des besoins en outils de transformation (animal et végétal) et leurs perspectives d'évolution, en partenariat avec le PETR Val de Lorraine
- ⇒ Travaux d'élaboration du Contrat de Transition Ecologique
- ⇒ Mise en œuvre du Plan d'action du Profil Energétique
- ⇒ Clôture du programme TEPCV

EXTRAITS D'ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTE DE 2^{NDE} GENERATION DU PETR

Travaux sur la mobilité

Un des objectifs du CLS cible le renforcement de la mobilité des services et des populations. Aussi, le PETR Cœur de Lorraine, en partenariat avec la Maison de la Solidarité de Verdun, a réalisé durant le 1^{er} trimestre 2019 un **diagnostic mobilité du territoire**. (Téléchargeable sur le site internet du PETR - page dédiée à la mobilité)

Ce diagnostic a été présenté aux partenaires le 29 avril. La réunion a permis de partager, compléter, valider le diagnostic, ainsi que d'échanger sur les actions possibles pour répondre aux besoins de mobilité et d'accès aux services des seniors, jeunes, familles, précaires.

Les pistes d'action identifiées sont nombreuses et méritent un approfondissement (communication sur les offres, coordination, développement du télétravail, autostop organisé, covoiturage, transport à la demande...). **Les travaux sur la mobilité se poursuivront donc lors du 2nd semestre 2019** et durant toute la mise en œuvre du CLS, afin de dégager de nouvelles solutions et de nouveaux projets.

Actions favorisant la coordination des acteurs

La coordination des acteurs de la prévention est un axe majeur du CLS. C'est ainsi que se sont constitués, dès 2018 :

- ⇒ **Un groupe Autonomie**, regroupant différents professionnels travaillant avec les seniors (ILCG, Maison de la solidarité, ...)
- ⇒ **Une plateforme sociale** sur Saint Mihiel, composée de 10 structures, services et associations de la ville qui ont décidé de mettre en commun leurs compétences en matière de solidarité et de vie sociale.

Afin d'améliorer l'information des habitants sur les thématiques Autonomie/maintien à domicile et sur les actions menées par les structures appartenant à la plateforme sociale, ces deux entités ont prévu de tenir chacune un **stand à la Foire d'Automne de Saint Mihiel**, le 8 septembre 2019.

Travaux sur la parentalité

Un objectif spécifique du CLS vise l'amélioration du parcours de santé des enfants et adolescents, ce qui renvoie notamment au renforcement du pouvoir d'agir des parents.

Le PETR a organisé son **premier Comité Technique** regroupant les institutions et professionnels accompagnant la parentalité le 15 mars 2019. A cette occasion, a pu être défini le rôle de chacun des partenaires dans la mise en œuvre des axes et actions relatives à la parentalité, ainsi qu'une feuille de route sur ce sujet.

De premières actions ont pu être réalisées, avec notamment :

- ⇒ La **poursuite d'actions de prévention** menées par les RAM et structures d'accueil de la petite enfance.
- ⇒ La constitution d'un groupe de travail chargé d'identifier un **outil adapté au mieux aux besoins des professionnels accompagnant la parentalité, afin de favoriser leur information** sur les actions mises en place sur d'autres territoires, le partage d'expérience, la mutualisation, et éviter les doublons.

Ambassadeurs contre le harcèlement scolaire

Le collège de Fresnes en Woëvre mène une **action de prévention contre le harcèlement, portée par des collégiens**, avec le soutien et l'accompagnement de l'équipe éducative ainsi que de l'infirmière et de l'assistante sociale.

Un groupe d'élèves volontaires s'est formé, **porteurs de messages de prévention auprès de leurs pairs**: les élèves ont réalisé des clips vidéos, des scènes de théâtre, des poèmes et des dessins, diffusés dans le collège mais aussi dans les écoles primaires et lycée du secteur.

Cette action contribue à la réalisation de l'objectif opérationnel du CLS visant à renforcer les compétences psychosociales des jeunes dès le collège.



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE : FOCUS SUR DEUX PROJETS TPCV FINALISÉS AU 31/12/2018

Conclusions du Profil Énergétique du Territoire

Le comité de pilotage de clôture de l'étude visant à réaliser le profil énergétique du territoire s'est tenu le 12 avril 2019. Dans un premier temps, cette étude nous a permis de **définir le profil de consommation énergétique du territoire et d'identifier les secteurs cibles les plus consommateurs d'énergie** (transport et résidentiel).

Un premier **plan d'action a ensuite été élaboré** permettant de répondre aux objectifs de réduction de la consommation énergétique et de développement des énergies renouvelables. Le PETR s'est fixé comme **objectifs de diminuer sa consommation énergétique de 14,5% d'ici 2030 et de multiplier par 2,3 sa production d'énergie renouvelable**.

Cela se traduira par des actions diverses, avec par exemple :

- ⇒ Un travail permettant d'assurer une meilleure lisibilité des dispositifs existants favorisant la réalisation de travaux énergétiques par des particuliers et des collectivités
- ⇒ L'accompagnement de collectifs citoyens souhaitant se lancer dans des projets de productions d'énergie renouvelables.

Ces actions seront réalisées dans les années à venir. Le plan d'actions est susceptible d'évoluer selon les modifications législatives ou l'apparition de nouveaux porteurs de projets.

Contrat de Transition Écologique

Le PETR a été retenu au titre du dispositif de **Contrat de Transition Écologique** porté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire le 2 juillet dernier.

A ce titre, le PETR doit élaborer d'ici la fin de l'année un **plan d'action concret permettant notamment de diminuer ses consommations énergétiques, de proposer des solutions de mobilité durable...** Ce plan d'action sera **élaboré avec les EPCI, les acteurs de la société civile et les communes ayant des projets structurants**.

Le co-pilotage de ce dispositif est assuré par le Conseil Départemental de la Meuse, qui nous accompagnera techniquement et méthodologiquement. En effet, de nombreuses problématiques énergétiques et écologiques sont similaires dans tout le Département. Il s'agira donc de réfléchir à **un plan d'actions articulé entre les enjeux locaux et départementaux**. Par la suite, les autres PETR du Département devraient nous rejoindre, une fois leur candidature au dispositif CTE réalisée.



POLITIQUE ÉCONOMIQUE : SIGNATURE DU PACTE OFFENSIVE CROISSANCE EMPLOI



En signant le 21 mars dernier son Pacte Offensive pour la Croissance et l'Emploi en présence du Président du Conseil Régional Jean Rottner, le PETR a été le **premier territoire meusien à s'engager dans un partenariat fort avec la Région Grand Est pour encourager l'innovation et doper la compétitivité**, l'attractivité économique et l'emploi. Le POCE permet d'identifier les actions structurantes en matière de développement économique et d'innovation, décisives pour l'avenir du territoire et la création d'emplois, et pour lesquelles la Région et le territoire font levier. Il doit contribuer à dynamiser l'économie et l'emploi locaux et accompagner la diversification des activités économiques, en s'appuyant sur les ressources et les structurations de l'économie des TPE, PME.

TRAVAUX DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SUR LE LIEN EMPLOI/FORMATION

Le 25 avril 2018, la Commission Économie et Emploi du Conseil de Développement du PETR Coeur de Lorraine s'est autosaisie du thème de travail suivant : « **Le lien emploi-formation** ». Après un travail intense entre septembre 2018 et mai 2019, l'analyse de données, la rencontre d'experts, la Commission a pu rendre au Conseil Syndical du PETR son rapport, qui rappelle le contexte institutionnel, présente l'écosystème de la formation professionnelle, dresse un diagnostic de la situation sur le territoire du PETR Coeur de Lorraine, et identifie des enjeux et des propositions d'actions à mener. (*Rapport téléchargeable sur le site du PETR Coeur de Lorraine - page dédiée au Conseil de Développement*)

Les travaux ont démontré que l'insertion professionnelle ne doit pas être traitée seule et qu'il convient de parler d'insertion sociale, environnementale et d'accompagnement personnalisé. Les réflexions ont permis de dégager **trois grands groupes d'enjeux** :

- 1. L'insertion professionnelle des jeunes**
- 2. L'insertion professionnelle des populations les plus vulnérables**
- 3. L'adaptation des compétences aux évolutions des métiers et des besoins des entreprises.**

22 préconisations ont été identifiées pour améliorer la situation locale, qui ont été présentées au Conseil Syndical du PETR début juillet. Suite à cette présentation, **le Conseil Syndical a saisi le Conseil de Développement, pour qu'il approfondisse et par la suite permette de concrétiser les préconisations suivantes** :

- ⇒ Mettre à disposition un centre de ressources "compétences" pour les employeurs
- ⇒ Favoriser les stages d'immersion, l'apprentissage et les périodes de mise en situation en milieu professionnel, assez tôt dans la vie scolaire.
- ⇒ Favoriser les temps d'échanges entre jeunes scolarisés et employeurs et communiquer sur les métiers en tension, revaloriser les métiers et les métiers ou filières "dénigrées", valoriser les métiers actuels et métiers de demain auprès des jeunes